



ANNEXE N°5

Programme communautaire d'amélioration de la
production et de la commercialisation des produits de
l'apiculture

OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES FRUITS, LEGUMES,
DES VINS ET DE
L'HORTICULTURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
ET DE LA PÊCHE

AIDE A LA TRANSHUMANCE

ANNEE 20

Règlement n° 797/2004 du Conseil du 26 avril 2004
Date limite de dépôt à VINIFLHOR : 15 décembre
TSA 40004 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

RESERVE A VINIFLHOR

Reçu le :

DEMANDEUR INDIVIDUEL

N° SIRET (obligatoire) :

M. Mme Mlle (rayer les mentions inutiles) Nom ■

Prénoms Nom de jeune fille —

Né(e) le à Département ou pays ■

N° M.S.A ou affiliation AMEXA *:

* joindre une copie de l'attestation MSA

DEMANDEUR EN SOCIETE (GAEC ET AUTRES FORMES SOCIETAIRES)

Dénomination sociale

Forme juridique -----

Date d'immatriculation

Associés exploitants :

Nom de naissance
Prénom

Né(e) le

N°M.SA

M. Mme Mlle-
M. Mme Mlle-

Nom et prénom du gérant (sauf pour les GAEC) : M. Mme Mlle

POUR TOUS LES DEMANDEURS

Adresse du demandeur :

Code postal

Commune N° Tel

Montant total de l'investissement présenté (HT) :

DOCUMENTS A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

- dernière déclaration enregistrée par la DDSV (cachet faisant foi), attestant du nombre de ruches et de leur déplacement
- copie du cahier ou du registre d'élevage relatif à la dernière année de suivi des ruchers
- attestation AMEXA ou MSA certifiant le paiement des cotisations pour l'exercice en cours
- copie de l'arrêté de reconnaissance pour les GAEC
- devis ou factures pro forma du matériel prévu
- présentation du projet
- relevé d'identité bancaire (RIB)

TYPE DE MATERIEL ENVISAGE (matériel neuf)

- grues électriques, mécaniques ou hydrauliques,
- chargeurs tout terrain muni obligatoirement d'une fourche ou d'un mât :certaines options peuvent être retenues
- remorques porte-élévateurs
- remorques adaptées pour le transport des ruches (charge utile minimum : 750 kg)
- plateau pour véhicule adapté au transport des ruches,
- rampes pour véhicules destinés au transport des ruches (la paire)
- palettes
- filets de protection du chargement
- débroussailleuse autotractée (**joindre une attestation sur son utilisation pour l'activité apicole**),
- investissements relatifs à l'aménagement de sites de transhumance, réalisés par des entreprises spécialisées.
- balances électroniques interrogeables à distance.
- siège à suspension pour véhicule destiné au transport des ruches
- chenillettes

- Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions réglementaires exposées dans la notice jointe.
- Je m'engage à garder le matériel subventionné au moins trois ans
- Je déclare être producteur de miel et/ou autres produits de la ruche
- Je demande à bénéficier de l'aide à la transhumance et je joins un RIB.

❖ Je déclare accepter et faciliter les contrôles et respecter les obligations prescrites par l'autorité administrative pour vérifier le bien fondé des présentes demandes

❖ **J'atteste sur l'honneur** : - l'exactitude des renseignements fournis sur l'ensemble de ce formulaire
- **que je ne bénéficie pas d'autres aides spécifiques communautaires**

Date

SIGNATURE*

*du demandeur ou du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC

ANNEXE N° 6

VINIFLHOR

Programme communautaire relatif à l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits de la ruche

AIDE AU MAINTIEN DU CHEPTEL

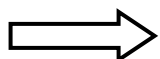
Première année de mise en place à titre expérimental

ATTESTATION SUR L'HONNEUR 2008 POUR LES ELEVEURS

A transmettre à VINIFLHOR avant

le 15/12/2007 au plus tard,

accompagné des documents cités ci-dessous.



Nom, prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Date de début de mon activité commerciale d'élevage :

N° AMEXA ou MSA :

▪ **Je sollicite** mon inscription auprès de VINIFLHOR sur la liste des éleveurs de reines et d'essaims ***pour le programme 2008*** (1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008)

▪ **Je certifie**

- tenir un cahier d'élevage spécifique à mon activité d'éleveur de reines et d'essaims
- que le chiffre d'affaires annuel relatif à l'activité d'élevage de reines et de production d'essaims
 - atteint déjà 5 000 € HT **ou**
 - l'atteindra dans l'année, soit du 01 septembre 2007 au 31 août 2008 pour cette année expérimentale

▪ **Je joins :**

- Une copie de la dernière déclaration à la DDSV faisant état de l'activité d'élevage.
 - Une copie du dernier compte rendu de visite de l'agent sanitaire de la DDSV.
- ou**
- Pour ceux qui n'ont pas encore eu d'activité commerciale au 15/12/07, ce compte-rendu de visite devra être transmis à VINIFLHOR au 31/08/08 au plus tard.

- Un état récapitulatif des factures établies entre le 1^{er}/09/07 et le 31/08/08 présenté selon l'annexe **6bis**.
- ou**
- Pour les éleveurs, dont le chiffre d'affaires de produits d'élevage a été inférieur à 5 000 € HT en 2007 ou ceux qui n'ont pas encore d'activité commerciale d'élevage et qui souhaiteraient la débiter, un état récapitulatif des bons de commandes du 01/09/07 au 31/08/08 pour un montant égal ou supérieur à 5000 € HT présenté selon l'annexe **6ter**.
- et**
- Je m'engage à fournir,**
- en complément de l'état récapitulatif des bons de commande, un état récapitulatif des factures correspondantes au 31/08/08 au plus tard.

J'ai pris connaissance que quelque soit ma situation, cette inscription sur la liste des éleveurs de VINIFLHOR est à renouveler chaque année.

L'attestation ainsi que l'ensemble des ces pièces justificatives sont à envoyer **IMPERATIVEMENT** à VINIFLHOR ***avant le 15 décembre 2007***

VINIFLHOR
Secteur Apiculture
TSA 40004
93555 Montreuil sous Bois Cedex

A.....

Signature

Le.....

ANNEXE N°7



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
ET DE LA PÊCHE

**Programme communautaire d'amélioration de la
production et de la commercialisation des produits de
l'apiculture**

AIDE AU MAINTIEN DU CHEPTEL

OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES FRUITS, LÉGUMES,
DES VINS ET DE
L'HORTICULTURE

ANNEE 20

Règlement n° 797/2004 du Conseil du 26 avril 2004

Date limite de dépôt à VINIFLHOR : 15 avril 2008
TSA 40004 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

RESERVE A VINIFLHOR

Reçu le :

DEMANDEUR INDIVIDUEL

N° SIRET (obligatoire) :

M. Mme Mlle (rayer les mentions inutiles) Nom ■

Prénoms Nom de jeune fille —

Né(e) le à Département ou pays ■

N° M.S.A ou affiliation AMEXA * :

* **joindre une copie** de l'attestation MSA

DEMANDEUR EN SOCIETE (GAEC ET AUTRES FORMES SOCIETAIRES)

Dénomination sociale

Forme juridique -----

date d'immatriculation

Associés exploitants :

Nom de naissance Prénom

Né(e) le

N°M.S.A

M. Mme Mlle-

M. Mme Mlle-

Nom et prénom du gérant (sauf pour les GAEC) : M. Mme Mlle

POUR TOUS LES DEMANDEURS

Adresse du demandeur :

Code postal

Commune N° Tel

**Montant total des achats prévus
(HT) :**

euros

DOCUMENTS A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

- dernière déclaration enregistrée par la DDSV (cachet faisant foi), attestant du nombre de ruches
- Copie du cahier ou du registre d'élevage relative à la dernière année de suivi des ruchers
- Attestation AMEXA ou MSA certifiant le paiement des cotisation pour l'exercice en cours
- devis ou factures acquittées relatifs aux achats de reines et/ou d'essaims
- attestation de l'éleveur relative au lieu de production de reines et/ou d'essaims (annexe 7 bis)
- copie de l'arrêté de reconnaissance pour les GAEC
- relevé d'identité bancaire (RIB)

NATURE DES ACHATS ELIGIBLES

- reines
- essaims

DETAIL DES DEVIS OU FACTURES

Nombre de reines

Montant de la dépense HT

Nombre d'essaims

Montant de la dépense HT

- Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions réglementaires exposées dans la notice jointe.
- Je demande à bénéficier de l'aide au maintien du cheptel et déclare ne pas avoir déposé de demande d'aide à la multiplication

- ❖ Je déclare accepter et faciliter les contrôles et respecter les obligations prescrites par l'autorité administrative pour vérifier le bien fondé des présentes demandes,

- ❖ **J'atteste sur l'honneur** : - l'exactitude des renseignements fournis sur l'ensemble de ce formulaire
- **que je ne bénéficie pas d'autres aides spécifiques communautaires**

Date

SIGNATURE*

* du demandeur ou du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC



ANNEXE N°7bis

OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES FRUITS, LEGUMES, DES
VINS ET DE
L'HORTICULTURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ET DE LA
PÊCHE

**Programme communautaire d'amélioration de la
production et de la commercialisation des produits de l'apiculture**

ATTESTATION D'ORIGINE DU CHEPTEL

Année 20

(à remplir par le fournisseur et à joindre obligatoirement à la demande d'aide)

Je soussigné (nom et prénom) :

Adresse :

Activité :

Atteste que le(s) devis(ou facture(s)) établie(es) en faveur de
madame ou monsieur (nom et prénom) :

Demeurant :

Activité :

Concerne :

- **nombre de reines** :

- race :

- lieu de production :

- prix unitaire : € HT

- **montant total devis (ou facture)** € HT

-n°, date:

- nombre d'essais :

- race :

- lieu de production

- prix unitaire : € HT

- montant total devis (ou facture) € HT

- n°, date:

Total général des devis et/ou factures € HT

Assujettissement à la TVA : oui / non (rayer la mention inutile)

A

Le,

Signature du fournisseur

ANNEXE N°8



Programme communautaire d'amélioration de la
production et de la commercialisation des produits de
l'apiculture

OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES FRUITS, LEGUMES,
DES VINS ET DE
L'HORTICULTURE

AIDE A LA MULTIPLICATION

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
ET DE LA PÊCHE

ANNEE 20

Règlement n° 797/2004 du Conseil du 26 avril 2004

Date limite de dépôt à VINIFLHOR : 15 décembre
TSA 40004 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

RESERVE A VINIFLHOR
Reçu le :

DEMANDEUR INDIVIDUEL

N° SIRET (obligatoire) :

M. Mme Mlle (rayer les mentions inutiles) Nom ■

Prénoms Nom de jeune fille —

Né(e) le à Département ou pays ■

N° M.S.A ou affiliation AMEXA *:

* **joindre une copie** de l'attestation MSA

DEMANDEUR EN SOCIETE (GAEC ET AUTRES FORMES SOCIETAIRES)

Dénomination sociale

Forme juridique -----

date d'immatriculation

Associés exploitants :

Nom de naissance Prénom

Né(e) le

N°M.S.A

M. Mme Mlle-

M. Mme Mlle-

Nom et prénom du gérant (sauf pour les GAEC) : M. Mme Mlle

POUR TOUS LES DEMANDEURS

Adresse du demandeur :

Code postal

Commune N° Tel

**Montant total des achats
prévus (HT) :**

DOCUMENTS A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

- dernière déclaration enregistrée par la DDSV (cachet faisant foi), attestant du nombre de ruches et faisant état de l'activité d'élevage
- copie du cahier ou du registre d'élevage relatif à la dernière année du suivi des ruchers
- attestation de cotisation délivrée par l'AMEXA ou par la MSA sur l'exercice en cours
- engagement sur trois ans de pratiquer la multiplication
- un état récapitulatif des factures de vente d'essaims et de reines réalisées lors de l'année précédant le dépôt de la demande d'un minimum de 7 000 € HT(annexe 8 BIS). Pour un nouvel éleveur le chiffre d'affaires devra être justifié avant le versement de l'aide.
- devis ou facture pro-forma
- copie de l'arrêté de reconnaissance pour les GAEC
- Relevé d'identité bancaire (RIB)

TYPE DE MATERIEL ENVISAGE (matériel neuf)

- ruches éleveuses vides (10/an maximum)
 - ruchettes avec cadre et cire
 - nuclei de fécondation
 - incubateur
 - appareil à inséminer,
 - loupe/lampe
 - souche sélectionnées produites au sein de l'Union européenne (50/an maximum)
 - Collecteur d'abeilles
- Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions réglementaires exposées dans la notice jointe.
- Je demande à bénéficier de l'aide à la multiplication et déclare ne pas avoir déposé de demande d'aide au maintien du cheptel
- ❖ Je déclare accepter et faciliter les contrôles et respecter les obligations prescrites par l'autorité administrative pour vérifier le bien fondé des présentes demandes,
- ❖ **J'atteste sur l'honneur :**
- l'exactitude des renseignements fournis sur l'ensemble de ce formulaire
 - **que je ne bénéficie pas d'autres aides spécifiques communautaires**

Date

SIGNATURE*

* du demandeur ou du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC

